

CN D

Formation à la médiation

Construire un parcours

Module #4

7 > 10.03.2023

Formation à la médiation 2022-2023

Le CN D propose des formations ouvertes à tous les professionnels engagés dans des projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) et de médiation. Les formations articulent apports théoriques et pratiques, analyses et expérimentations pour permettre aux stagiaires de construire des parcours d'EAC et des projets de médiation, faire vivre des expériences de spectateur, partager pratiques et histoires de danse, découvrir et inventer des outils de médiation, et accompagner ainsi tous les publics. Les six modules se complètent et apportent un socle de compétences nécessaires au déploiement d'actions de médiation. Ils peuvent être abordés successivement ou séparément.

Formation en six modules

Module #1 / 18 > 21.10.2022

Accompagner une expérience de spectateur

Module #2 / 15 > 18.11.2022

Publics singuliers, médiations situées

Module #3 / 17 > 20.01.2023

Histoires mêlées

Module #4 / 7 > 10.03.2023

Construire un parcours

Module #5 / 18 > 21.04.2023

Animer une médiation

Module #6 / 4 > 7.07.2023

Outils pour la médiation

Public

Artistes, enseignants, médiateurs culturels au sein d'une collectivité, une association ou une structure culturelle, chargés des relations avec les publics, acteurs du champ social, sanitaire ou judiciaire, porteurs de projets impliqués dans l'éducation artistique et culturelle.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à contacter Karen Pannier-Millot (cf. contact) afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Pas de prérequis.

Effectif : 20 stagiaires maximum

Lieu de la formation

Centre national de la danse 1 rue Victor Hugo 93507 Pantin

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite

Coût pédagogique (par module)

€ 480 (prise en charge)

€ 150 (pour les professionnels ne pouvant pas bénéficier d'une prise en charge)

Possibilité de prise en charge, dans le cadre de la formation professionnelle continue, par votre employeur ou sur des fonds publics ou mutualisés (opérateurs de compétence, Pôle emploi, Transitions pro, régions par exemple), en application du livre III de la sixième partie du Code du Travail. Une convention de formation professionnelle continue sera établie entre le CN D et le partenaire financier.

Modalités d'inscription

Télécharger le bulletin d'inscription et le retourner accompagné d'un CV au plus tard 15 jours avant chaque début de formation à karen.millot@cnd.fr.

Pour une prise en charge, veuillez prévoir un délai plus long et vous adresser au contact administratif pour vous aider à établir votre dossier de demande (AFDAS, Pôle emploi, Adami...).

Les dossiers sont étudiés par ordre d'arrivée et selon la cohérence du parcours dans le cas où il y a des prérequis. Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

Modalités d'évaluation

Un principe d'évaluation continue est mis en œuvre tout au long de la formation. En fin de formation, un bilan collectif est effectué avec les stagiaires permettant l'auto-évaluation par chaque stagiaire sur le développement de ses compétences et l'analyse des acquis collectifs et individuels.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue de la formation.

Un questionnaire de satisfaction est envoyé aux stagiaires après le stage.

Contacts et informations

Karen Millot

Chargée de coordination

+33 (0)1 41 83 98 78

karen.millot@cnd.fr

Module #4

Construire un parcours

7 > 10.03.2023

10:00 > 17:00

Instaurer les conditions favorables à la rencontre et à l'expérience de l'art demande de nombreuses compétences, allant de l'organisation logistique à la maîtrise de méthodes pédagogiques en passant par l'écoute et la compréhension des partenaires ou encore le respect des cadres légaux d'intervention. Que l'on soit artiste intervenant ou médiateur dans une structure culturelle ou sociale, la construction de parcours de médiation et d'éducation artistique et culturelle en danse va impliquer la mobilisation de ressources dans des domaines très divers et la nécessité de se repérer dans la forêt des modes de faire de la médiation. Cette formation apporte des éléments de réflexion, d'analyse et des pistes concrètes d'expérimentation que chaque participant pourra mobiliser ensuite en fonction de ses besoins.

Objectifs

- Connaître les cadres, les dispositifs et les différentes étapes de construction d'un parcours de médiation et d'éducation artistique et culturelle en danse ;
- Connaître et comprendre les enjeux de la médiation et de l'éducation artistique et culturelle ;
- Savoir utiliser des outils d'intelligence collective et de facilitation pour créer une dynamique de projet ;
- Savoir construire un parcours.

Durée de la formation

Durée totale : 24 heures

Dates et horaires : du mardi 7 au vendredi 10 mars

Tous les jours de 10:00 à 13:00 et de 14:00 à 17:00.

Programme

Les quatre journées comprendront des temps d'apports théoriques, de pratique, de mise en jeu, d'analyse et de réflexion.

Jour #1 – Construire

Principes, cadres, dispositifs et étapes de construction d'un parcours de médiation et d'EAC – par Fanny Delmas, responsable du pôle EAC au CN D

Cas pratique d'une construction de projet – par Anaïs Garcia, chargée d'éducation artistique et culturelle au CN D

Jour #2 – Coopérer

L'intelligence collective au service des dynamiques partenariales – par Valérie Weidmann, formatrice, consultante et facilitatrice

Jour #3 – Inventer

Inventer un parcours, jouer avec les cadres – par Mélanie Perrier, chorégraphe

Construire un parcours – par Fanny Delmas

Jour #4 – Rencontrer

Partager son projet avec des partenaires institutionnels – par Elsa Jourdain, cheffe de bureau du Parcours d'éducation artistique et culturelle à la Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs du Département de la Seine-Saint-Denis et Catherine Teiro, directrice de Citoyenneté Jeunesse

Intervenants

Fanny Delmas

Fanny Delmas est responsable du pôle Éducation artistique et culturelle au CN D. Tout au long de son parcours universitaire en arts du spectacle et en sciences de l'éducation, elle s'est interrogée sur la réception des œuvres et les modes de transmission de l'art. Elle a été responsable de la médiation et de la formation au Centre chorégraphique national de Montpellier puis conseillère danse à Arcadi Île-de-France et formatrice indépendante avant d'intégrer le CN D en 2016.

Anaïs Garcia

Anaïs Garcia a toujours été attirée par la création sous toutes ses formes. Elle a d'abord nourri cet intérêt par la pratique de la danse, puis du théâtre mais également de la vidéo ou encore de la photographie notamment argentique. Désireuse d'être dans une démarche de sensibilisation à l'art et de transmission, elle s'est dirigée vers une Licence et un Master en médiation culturelle à l'Université Paris 8. Cette formation et ses différentes pratiques artistiques l'ont amenée à coordonner des projets dans les domaines de l'éducation à l'image, des arts plastiques et dernièrement dans le champ chorégraphique au sein du CN D où elle assure la fonction de chargée d'éducation artistique et culturelle. Elle y développe et accompagne des projets de médiation en danse à destination des scolaires mais aussi du tout public.

Elsa Jourdain

Elsa Jourdain, cheffe de bureau du Parcours d'éducation artistique et culturelle à la Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs du Département de la Seine-Saint-Denis.

Catherine Teiro

Catherine Teiro, directrice de l'association Citoyenneté Jeunesse.

Mélanie Perrier

Chorégraphe et directrice artistique de la compagnie 2 minimum, Mélanie Perrier considère la danse comme vecteur de relations. Elle défend une "virtuosité de la relation" à travers ses créations, ses adresses auprès de publics, pour une nouvelle éthique de fabrique de la danse. Depuis 10 ans, elle est attachée aux enjeux contemporains de la transmission, et a mené de vastes projets axés sur la vulnérabilité auprès de publics diversifiés allant des personnes hospitalisées aux personnes âgées, de tout jeunes enfants aux personnes en situations de handicap réévaluant la place de chacun.e, des acteurs et de l'artiste.

Valérie Weidmann

Valérie Weidmann est créative consultante, spécialisée sur la posture, l'identité professionnelle et l'approche partenariale au sein de l'économie créative : vision stratégique, cohésion d'équipe, organisation relationnelle, management, développement économique, culturel et territorial. Le design de ses interventions repose sur des principes collaboratifs : coaching individuel et d'équipe, méthodes issues de l'intelligence collective, de l'agilité, du co-développement, des constellations systémiques d'organisation, de la dynamique posturale et de la facilitation.

Bulletin d'inscription

Formation à la médiation

Construire un parcours
Module #4 – 7 > 10.03.2023

Nom :
Prénom :
Date et lieu de naissance :
Nationalité :

Adresse : _____

Ville :
Code postal :
Mail :
Téléphone :
Numéro de sécurité sociale :
Nom et téléphone de la personne
à prévenir en cas d'urgence :

Motivation

Merci d'expliciter en quelques lignes votre motivation à participer à cette formation :

Situation professionnelle actuelle

Danseur / artiste chorégraphique
Chorégraphe
Professeur de danse
Médiateur / relations avec les publics
Chargé de mission EAC
Autre (préciser)

Pièces à joindre

– Votre CV, si vous ne l’avez pas déjà communiqué pour la saison

Pièces complémentaires à joindre dans le cadre d’une demande de prise en charge

Salarié

- Autorisation d’absence de votre responsable hiérarchique
- Accord de prise en charge du coût pédagogique

Demandeur d’emploi

- Accord de prise en charge du coût pédagogique par l’Afdas ou par Pôle Emploi
- Justificatif d’inscription à Pôle Emploi
- Notification de rémunération (ou non) de Pôle Emploi

Profession libérale

- Accord de prise en charge du coût pédagogique de votre organisme collecteur

Déclare sur l’honneur être apte à la pratique de la danse

Retourner le bulletin d’inscription et un curriculum vitæ à karen.millot@cnd.fr avant le 21.02.2023 si vous faites une demande de prise en charge.

Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

Fait à :

Le :

Signature :

Cadre réservé au CN D
Réception :